

Résultats économiques des exploitations en 2018

Une année de consolidation des résultats

En 2018, l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié des exploitations agricoles de France métropolitaine s'établit à 54 500 euros en moyenne, en hausse de 4,1 % par rapport à 2017. Les résultats s'améliorent pour la plupart des productions végétales, et notamment pour la viticulture après une récolte 2017 exceptionnellement basse. Les évolutions sont moins favorables dans les élevages. Les résultats sont ainsi en retrait pour les producteurs laitiers, contraints à des achats fourragers à la suite de la sécheresse estivale, et pour les éleveurs porcins confrontés à la baisse conjuguée des volumes et des prix. L'amélioration globale des résultats, pour la deuxième année consécutive, renforce les ressources disponibles. Dans ce contexte, les investissements s'accroissent, pour la première fois depuis 2012 et le recul de l'endettement, amorcé en 2016, se confirme.

Après une année 2017 marquée par la progression des résultats économiques dans la plupart des orientations productives, l'année 2018 est une année de consolidation des résultats. En 2018, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par actif non salarié (Utans) s'établit à 54 500 € dans les moyennes et grandes exploitations : il progresse de 4,1 % par rapport à 2017 (tableau 1). Le résultat courant avant impôts (RCAI) par Utans, qui intègre les charges financières et les amortissements, s'élève, pour sa part à 30 000 € en moyenne (+ 10,5 % par rapport à 2017). Les situations sont toutefois contrastées selon les orientations.

Une année 2018 favorable pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux

En 2018, la baisse des rendements induite par la sécheresse estivale

a été compensée par des prix supérieurs à ceux de 2017. Au total, la valeur de la production des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'accroît de 3,6 % par rapport à 2017.

Après deux années consécutives de baisse, les charges d'approvisionnement repartent

à la hausse (+ 3,4 % par rapport à 2017), conséquence de l'augmentation des coûts en carburants et lubrifiants et des dépenses en engrais et amendements. Avec la poursuite de la convergence des aides découplées et le transfert d'une partie de l'enveloppe du premier pilier vers le second,

Tableau 1 - Indicateurs de synthèse en 2018

Orientation	Nombre d'exploitations	EBE		Évol. 18/17 %	RCAI/Utans	
		euros	euros		euros	Évol. 18/17 %
Céréales et oléoprotéagineux	52 363	55 369	47 083	+ 4,3	22 928	+ 23,8
Autres grandes cultures	19 308	104 758	76 344	+ 9,4	45 731	+ 23,1
Maraîchage et horticulture	11 070	72 992	51 008	+ 2,2	32 484	+ 5,4
Viticulture	44 898	108 380	84 240	+ 40,6	61 229	+ 63,1
Fruits et autres cultures permanentes	7 607	83 074	57 567	+ 7,2	37 037	+ 11,0
Bovins lait	45 227	76 079	47 664	- 10,1	22 313	- 17,5
Bovins viande	28 832	47 138	36 624	- 4,6	16 214	- 8,2
Ovins et caprins	12 886	54 459	38 741	+ 3,0	21 445	+ 4,8
Porcins	5 463	86 653	60 217	- 33,0	18 494	- 59,9
Volailles	10 179	81 911	62 987	- 1,1	31 875	- 2,9
Polyculture, polyélevage	36 250	76 903	50 541	+ 2,5	24 224	+ 8,8
Ensemble	293 284	76 196	54 449	+ 4,1	30 048	+ 10,5

Source : Agreste - Rica 2018 - Résultats définitifs

» les subventions d'exploitation diminuent de 5,4 % en moyenne par rapport à 2017. Les fermages sont également en baisse (- 3,2 %). Au total, en 2018, l'excédent brut d'exploitation par Utans des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'établit à 47 100 € (+ 4,3 % par rapport à 2017).

Pour les exploitations spécialisées en betteraves sucrières, pommes de terre et légumes de plein champ, l'EBE par actif non salarié s'accroît de 8,3 % par rapport à 2017, pour atteindre 76 300 €.

Une nette reprise des résultats de la viticulture après deux années difficiles

Après une année 2017 difficile, le contexte météorologique de 2018 a été favorable à la production viticole, qui atteint un niveau de récolte particulièrement élevé (49,5 Mhl). Tous bassins confondus, la production de l'exercice augmente de 17 % en valeur. Les charges d'approvisionnement sont en hausse de 2,4 %, sous l'effet de la progression combinée des dépenses en carburants

(+ 18,3 %) et en produits phytosanitaires (+ 10,2 %). Dans ce contexte, l'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 84 200 €, en hausse de plus de 40 % par rapport à 2017.

Des résultats 2018 en retrait pour les éleveurs de bovins

En 2018, la production des élevages spécialisés en bovins lait a peu évolué par rapport à 2017 (+ 0,1 %). Les charges d'approvisionnement se sont en revanche accrues (+ 6,6 %), compte tenu ces dépenses en alimentation du bétail nécessaires pour compenser l'insuffisance des ressources fourragères consécutives à la sécheresse. L'EBE par actif non salarié chute ainsi de 10 % pour atteindre 47 700 €.

La sécheresse estivale a aussi conduit les éleveurs de bovins viande à réformer plus de vaches qu'en 2017. La hausse des abattages de vaches allaitantes s'est traduite par une augmentation de 4 % de la valeur des ventes sur l'année, malgré une baisse des exportations de brouards français en 2018. La hausse des charges en aliments (+ 3,2 %) et en carburants et

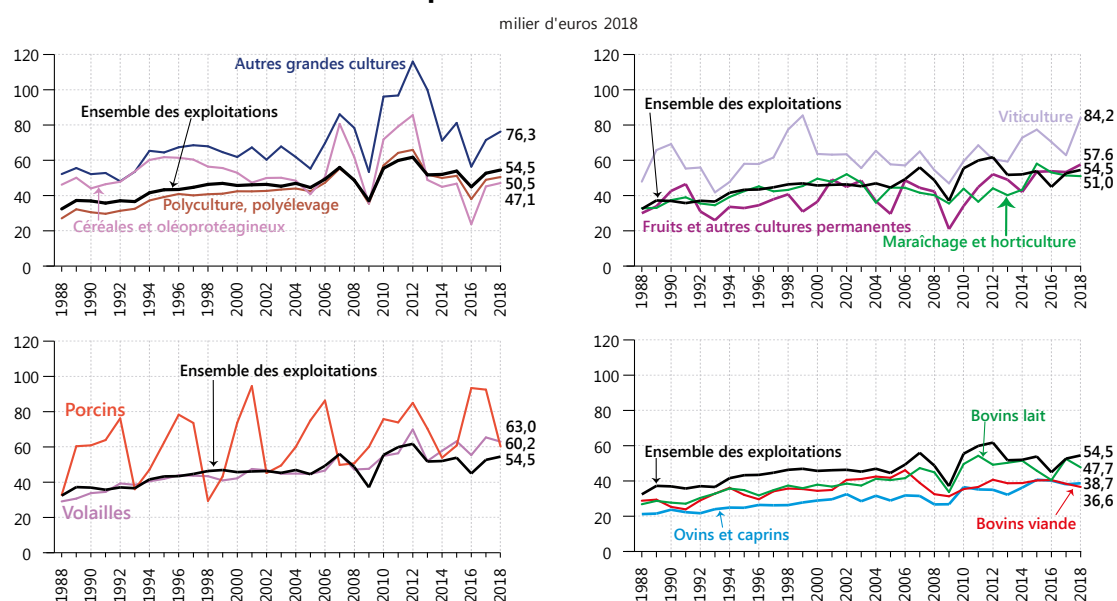
lubrifiants (+ 21,7 %) explique l'essentiel de l'augmentation des charges d'exploitation (+ 1,3 % par rapport à 2017). Au total, l'EBE par Utans des exploitations spécialisées en bovins viande se replie de 4,6 % par rapport à 2017, pour s'établir à 36 600 € en moyenne.

Chute des résultats pour les élevages porcins

En 2018, les ventes de viande de porcs chutent de près de 8 % avec une baisse de 10 % des prix entre 2017 et 2018. Une offre mondiale abondante, le tassement de la demande chinoise et la concurrence entre exportateurs sur les marchés asiatiques ont maintenu une forte pression sur les prix.

Après deux années de repli, le coût de l'aliment porcin repart à la hausse (+ 0,9 %). Dans ce contexte, l'EBE par actif non salarié chute de 33 % entre 2017 et 2018 pour s'établir à 60 200 €. Après une année 2017 de redressement des résultats, les évolutions cycliques de cette filière se confirment. Avec un taux de marge (EBE rapporté au chiffre d'affaires) traditionnellement bas (15,8 %

Figure 1 - Evolution par orientation productive de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié



Source: Agreste - Rica 2018 - Résultats définitifs

en 2018), toute variation de la production impacte fortement les marges.

Toutes filières avicoles confondues, les exploitations enregistrent une légère progression de la production de l'exercice (+ 1,1 %) et une stabilité des charges d'approvisionnement (- 0,2 %). L'augmentation de la valeur ajoutée de 1,9 % qui en découle est cependant insuffisante pour compenser la baisse de 23,2 % des subventions d'exploitations liée à la fin des mesures exceptionnelles d'aides à la prophylaxie. L'EBE par actif non salarié atteint en moyenne 63 000,00 €, en baisse de 1,1 % par rapport à 2017.

Dispersion et variabilité des résultats en 2018

En 2018, les résultats sont supérieurs à la moyenne des 30 dernières années pour la viticulture, les productions fruitières, les élevages d'ovins et de caprins, le maraîchage et l'horticulture (figure 1). Ils sont en revanche en deçà pour les filières céréalières et oléoprotéagineuses, les élevages de porcs et de bovins viande. Les résultats les plus élevés s'observent en 2018 pour les cultures industrielles et la viticulture.

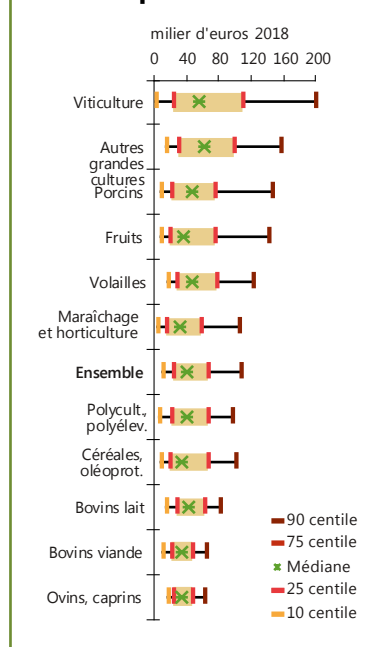
Comme les années précédentes, la moyenne des résultats masque d'importantes disparités entre les exploitations. En 2018, la moitié des exploitations ont un EBE par Utans supérieur à 41 200 € et un RCAI par Utans dépassant 20 950 €. Pour un quart des exploitations, l'EBE par actif non-salarié est inférieur à 23 500 € tandis qu'il est supérieur à 67 600 € pour un autre quart. Toutes orientations confondues, 3 % des exploitations ont un EBE négatif et 14 % ont un déficit courant avant impôts (soit un RCAI par Utans négatif).

Comme les années précédentes, les dispersions de résultats les plus faibles sont relevées au sein des élevages d'herbivores, pour lesquels s'observe une moindre diversité dans la valorisation des

produits (figure 2). Ainsi, pour les orientations bovins viande et ovins-caprins, l'intervalle interquartile de l'EBE par Utans n'est respectivement que de 26 200 € et 23 800 €.

A contrario, avec un intervalle interquartile de 84 800 €, la dispersion des résultats parmi les exploitations viticoles atteint un niveau record en 2018, dépassant le niveau déjà élevé de 2015 (74 700 €).

Figure 2 - Dispersion de l'EBE par Utans selon les productions



Source : Agreste - Rica 2018 - Résultats définitifs

Les subventions d'exploitation: une contribution importante aux produits courants des exploitations d'élevage

En 2018, près de 90 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention (tableau 3). Ces exploitations bénéficiaires reçoivent en moyenne 32 450 € d'aides représentant 13 % de leurs produits courants. L'ensemble des exploitations spécialisées en grandes cultures reçoivent des subventions d'exploitation: en moyenne, les structures orientées céréales et oléoprotéagineux et celles spécialisées en cultures industrielles perçoivent respectivement 31 100 € et 32 600 €. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficient également de subventions en 2018. Les éleveurs de bovins viande touchent en moyenne 46 400 € d'aides (soit 35 % du total de leurs produits courants), les éleveurs de bovins lait 33 590 €, et les éleveurs d'ovins-caprins 46 720 €.

Le renforcement des ressources financières en 2018 permet aux investissements de repartir

L'amélioration des résultats économiques en 2018, après une année 2017 déjà favorable, permet aux exploitations

Tableau 2 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en 2018, par orientation productive

Orientation technique	Bénéficiaires de subventions	Par bénéficiaire d'au moins une subvention		
	%	Montants 2018 euros	Évol. 18/17 %	% Produits courants
Ovins et caprins	99	46 720	- 0,1	34
Bovins viande	100	46 602	- 2,6	35
Polyculture, polyélevage, autres	99	38 561	- 4,2	15
Bovins lait	100	33 588	- 3,6	14
Autres grandes cultures	98	32 676	- 9,0	10
Ensemble	90	32 453	- 4,4	13
Céréales et oléoprotéagineux	100	31 128	- 5,4	18
Fruits et autres cultures permanentes	85	23 013	+ 1,3	8
Porcins	88	20 072	- 5,2	3
Volailles	80	17 604	- 23,2	5
Maraîchage et horticulture	47	12 079	- 8,4	3
Viticulture	59	7 895	- 8,2	2

Source : Agreste - Rica 2018 - Résultats définitifs

» de dégager davantage de ressources. Une fois les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE, le « solde disponible » par actif non salarié atteint 25 400 € en moyenne en 2018, en hausse de 6 % par rapport à 2017. Ce « disponible » permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (l'autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Le « disponible » varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive. 2018 est ainsi une année peu favorable pour les éleveurs porcins qui ne dégagent que 1 400 € de disponible en moyenne sur 2018 (figure 3), soit environ le dixième de leur disponible de 2017. Avec la hausse de leurs résultats en 2018, les viticulteurs voient leur disponible s'accroître fortement : + 77 % par rapport à l'année précédente pour atteindre une moyenne de 53 300 €.

En 2018, le montant moyen de l'investissement des exploitations (acquisitions diminuées des cessions) s'élève

à 28 700 € (+ 13 % par rapport à 2017). Il est en hausse pour la première fois depuis 2012. Cette augmentation est principalement tirée par la reprise des investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (+ 45 % par rapport à 2017). Les investissements progressent également, bien que de façon moins marquée, dans les élevages bovins lait (+ 20 %) et en viticulture (+ 8,7 %).

L'endettement se réduit dans les exploitations céréalières

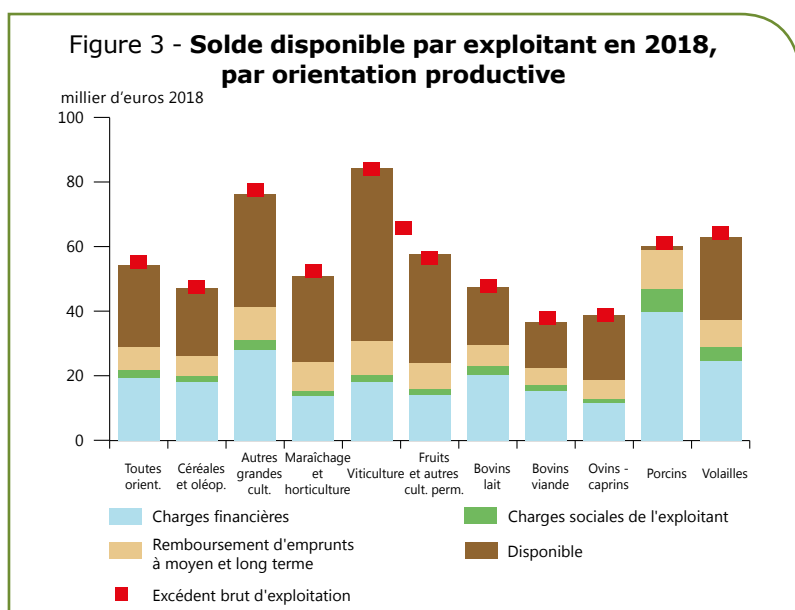
Le montant moyen de l'endettement des exploitations en 2018 s'élève à 192 400 € (- 0,7 % par rapport à 2017). Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit, pour sa part, à 42 % (- 0,1 point sur un an). Le recul de l'endettement des exploitations, observé depuis 2016, se poursuit en 2018, alors que le poids des dettes avait tendanciellement augmenté depuis le début des années 2000.

Cette évolution s'explique notamment par le moindre endettement des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (134 100 €, soit - 3,7 % par rapport à

2017). À l'inverse, le montant moyen de dettes des élevages porcins progresse en 2018 pour atteindre 475 200 € (+ 8,5 % par rapport 2017), soit le niveau le plus élevé de toutes les orientations productives (le taux d'endettement s'établit à 69 %). Les exploitations en grandes cultures hors céréales et oléoprotéagineux ont également un montant moyen de dettes élevé (255 100 €), en hausse de 2 % par rapport à celui de 2017. En 2018, les éleveurs d'ovins-caprins conservent le niveau moyen de dette le plus faible (110 300 €, soit + 1 % par rapport à 2017).

Une structure de bilan variable selon les orientations

Le bilan de clôture décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la fin de l'exercice. En 2018, la valeur totale moyenne de l'actif des exploitations agricoles se stabilise à 459 500 €. Elle est composée à 58 % d'immobilisations et à 42 % d'actifs circulants. Ces actifs sont financés à hauteur de 58 % par des capitaux propres et de 42 % par des dettes. La structure des bilans est conditionnée en grande partie par le processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une orientation à l'autre. Ainsi, les exploitations viticoles, qui doivent financer leurs stocks de vin, assurent largement le financement de leur activité sur capitaux propres (70 %), de même que les élevages de bovins viande. À l'inverse, dans les orientations maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'une part de financement sur capitaux propres aussi importante (31 % en élevages porcins et 35 % en élevages de volailles).



Source : Agreste - Rica 2018 - Résultats définitifs

Annie Delort
Nicolas Devauvre
Alice Lorge

SSP - Sous-direction des synthèses statistiques et des revenus

Une année 2019 en demi-teinte

En 2019, avec des températures estivales particulièrement élevées et une sécheresse persistante une grande partie de l'année, l'évolution des productions végétales est disparate: baisse pour les oléagineux, la plupart des légumes d'été et la vigne, hausse pour les céréales et les fruits. Les productions animales sont globalement stables: hausse pour les porcins, les veaux de boucherie et les ovins, recul pour les volailles, les œufs, les gros bovins et quasi-stabilité pour la collecte de lait. Les cours à la production augmentent, sous l'effet de la hausse des prix de la plupart des légumes d'été, du lait et des porcins. Parallèlement les coûts de production s'accroissent avec la hausse du prix des engrais et des aliments.

En 2019, les récoltes de céréales à paille et de protéagineux augmentent en France (sauf pour le blé dur) grâce à des superficies et des rendements en hausse. En revanche, les conditions climatiques pénalisent les cultures d'été (maïs) et surtout les oléagineux. Avec des disponibilités mondiales abondantes, les cours des céréales françaises baissent par rapport à 2018. Les prix des grandes cultures sont toutefois fermes grâce à la bonne tenue des cours des pommes de terre et des oléagineux. Pénalisés par le manque d'ensoleillement en première partie d'année puis par la sécheresse estivale, les rendements des légumes d'été se contractent. Conjuguée au recul de certaines surfaces, la diminution des rendements tire les récoltes à la baisse, à l'exception du concombre, et favorise la hausse des cours à la production (sauf pour la salade). En revanche, le redressement des productions de fruits, par rapport à une année 2018 de faible récolte, s'accompagne d'un repli des prix. Les chiffres d'affaires s'accroissent pour la plupart des fruits et des légumes (sauf melon, salade, chou-fleur et endive).

Les conditions climatiques ont été peu favorables à la récolte viticole 2019 qui s'inscrit en nette baisse par rapport à celle élevée de 2018 et à la récolte moyenne des cinq dernières années. Dans un contexte où la commercialisation de la récolte abondante de 2018 se poursuit, les vins s'écoulent à des prix peu soutenus sur un an et par rapport aux cours moyens des cinq dernières campagnes.

Sur les neuf premiers mois de 2019, l'évolution des productions animales est contrastée: hausse des productions ovines, porcines, de broutards

et de veaux, léger repli de la collecte laitière, recul des gros bovins finis, des volailles et des œufs. La demande intérieure de viandes ovine et de volaille progresse, tandis qu'elle diminue pour les viandes bovine et porcine. Les importations de viandes bovine, ovine et de volaille s'accroissent, creusant le déficit des échanges extérieurs de ces filières. Le solde du commerce extérieur en viande porcine redevient positif grâce à l'appel d'air généré par la demande chinoise. L'excédent des produits laitiers s'accroît, sous l'effet de la reprise du marché mondial des poudres écrémées.

Le coût des aliments s'accroît en 2019 alors que les volumes sont quasiment stables (en hausse pour les bovins et porcins, en baisse pour les volailles). Avec un prix des engrais en augmentation également, les prix de l'ensemble des moyens de production achetés par les exploitants agricoles (Ipampa) sont en hausse sur un an (+ 2,5 %) pour la troisième année consécutive. En 2019, les cours de l'ensemble des produits agricoles, mesurés par l'indice des prix des produits agricoles à la production restent à un niveau élevé, malgré une certaine volatilité en cours d'année. En moyenne sur les neuf premiers mois, les prix s'accroissent de 2,9 % du fait de la hausse des légumes, du lait, des porcins et surtout des pommes de terre.

Dans ce contexte, la marge des exploitants laitiers et surtout des éleveurs porcins s'améliore: la hausse des prix à la production est supérieure en moyenne sur neuf mois à celle de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas des exploitations bovines, pénalisées par le manque de ressources fourragères et un recours accru aux aliments.

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour l'année 2018, sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA) du Service de la Statistique et de la Prospective. Cet échantillon de 7 220 exploitations en 2018 représentant 293 284 exploitations qui contribuent à 97 % de la production brute standard (PBS) de la France métropolitaine.

Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE), par actif non salarié (Utans). Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...). Le résultat courant avant impôts se déduit de l'EBE après prise en compte

des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables).

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Les montants des aides découplées, des aides couplées, de l'ICHN et de l'aide à l'assurance récolte payés au titre de la campagne 2018 ont pu être intégrés, mais les montants des aides bio et des MAEC ont dû être estimés.

Les évolutions 2017-2018 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (i.e. corrigées de l'inflation). Les données 2017 ont pour cela été exprimées en € 2018 à l'aide de l'indice du prix du Produit Intérieur Brut source INSEE. Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en € 2018 (valeurs réelles).

Pour en savoir plus

- Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation du 10 janvier 2020, en ligne sur le site <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> rubrique Données de synthèse/comptes de l'agriculture